

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n°35 Licenciements

n°35

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 juillet 1929

Numéro JO

n° 392 du 31/07/1929

Date du numéro

31 juillet 1929

### TEXTE INTÉGRAL

le chef de quartier n° 2, Ouarsama Dagal, est licencié de son emploi, pour négligences graves dans l'exercice de ses fonctions. Les fonctions de chef du quartier n° 2 seront assurées provisoirement par Nour Ainache, chef du quartier n° 3.